



Montreuil le 10 novembre 2020

Monsieur le Président de la République,

L'inquiétude mais aussi la colère sont grandes parmi les retraités.

En cette période où les retraités ont payé un lourd tribut à la pandémie (80 % des décès), ils subissent un matraquage médiatique les présentant comme des privilégiés. C'est dans le Figaro que l'on peut lire un article de M. Hakim El Karoui « *Les retraités doivent contribuer à l'effort de guerre sanitaire* ». Il invite le gouvernement à « *baisser temporairement le niveau des pensions des retraités, au nom de la solidarité entre les générations* ».

Malheureusement, il n'est pas le seul exemple.

En 12 ans, leur pouvoir d'achat a été réduit de 20 %. Ces dernières années, avec le gel des pensions et la hausse de la CSG, leur pouvoir de vivre a été sérieusement amputé alors que la hausse des prix s'accélérait et nul doute que la crise sanitaire et économique va aggraver leur situation.

Nous pouvons facilement constater que cette politique de rigueur menée à l'égard de la population retraitée n'a pas permis à la situation économique du pays de se redresser. Plus certainement, ce sont les inégalités qui ont été accrues.

Ce dont le pays a besoin, c'est d'un plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Ce n'est pas le moment de réduire leur pouvoir d'achat ! Ils en ont besoin pour eux et leur famille. Notre économie en a besoin, car ils ne sont pas seulement des consommateurs utiles à l'économie, ils participent à hauteur de 8 % à la production de richesses en France. Souvent, ils aident financièrement leurs enfants et petits-enfants touchés par le chômage. Leur contribution à la vie sociale, particulièrement par le bénévolat et la vie municipale, est décisive dans cette période de crise sanitaire et économique.

Mais ils voient bien que l'austérité ne s'applique pas à tout le monde. Des milliards sont distribués aux entreprises, ou plutôt à leurs actionnaires, alors que le Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité fait état d'une explosion des dividendes chez les 0,1 % les plus fortunés, après la suppression de l'ISF et l'abaissement de la fiscalité sur le capital. Les dividendes ont augmenté de 60 % en 2018, pour atteindre 23,2 milliards d'euros ! La pauvreté s'étend, mais la fortune des 0,1 % de Français les plus aisés a augmenté d'un quart depuis 2017.

On peut comprendre la colère des retraités culpabilisés.

C'est bien pour cela que nous réclamons immédiatement 100 € d'augmentation, pour rattraper notre pouvoir d'achat, pour toutes les pensions ainsi que la revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen. De même, nous sommes inquiets sur ce que prépare le gouvernement en matière de revalorisation des pensions 2021.

Puisque les retraités et les personnes âgées ont été les principales victimes de la première phase de la pandémie, des mesures fortes auraient dû être prises pour affronter la deuxième vague de Coronavirus.

Nous sommes plus démunis encore pour affronter la propagation du virus. Rien n'a été fait pour renforcer notre système de santé en moyens humains et matériels, hormis la fabrication de masques qui ne sont toujours pas gratuits, le dépistage est dérisoire et les tests quasiment inaccessibles. Au contraire les suppressions de lits continuent de plus belle en pleine reprise de l'épidémie et sont même programmées dans le PLFSS 2021. C'est invraisemblable quand le gouvernement, en même temps, impose des règles de confinement d'autant plus strict que la marge de manœuvre des services hospitaliers (en matériel et en personnels) est limitée.

En effet, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2021 prévoit une économie de 4 milliards sur les dépenses de santé. Comment s'étonner que de nombreux hôpitaux soient déjà saturés, les personnels soignants épuisés, les personnes les plus fragiles sont encore plus menacées. Le Parlement, en seconde lecture, se doit de revoir ce PLFSS 2021 afin de répondre aux besoins de tous.

Enfin le rapport VACHEY envisage un véritable racket sur les retraités et les salariés, avec notamment la proposition d'une nouvelle augmentation de la CSG et la suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Pourquoi créer une branche spécialement dédiée aux questions de perte d'autonomie ?

La perte d'autonomie concerne les jeunes comme les anciens. La branche assurance-maladie actuelle est en charge des questions de santé. Dans ces propositions, Handicapés et personnes âgées se retrouveraient ainsi mis à part alors qu'ils auraient toute leur place dans la branche maladie. Et nous assisterions à un nouveau dépeçage de la Sécurité Sociale.

Ce 17 Novembre 2020, à l'appel d'organisations syndicales et d'associations de retraités, des initiatives en direction des Préfectures ont été programmées dans toute la France.

Nos organisations syndicales et association vous sollicitent pour vous rencontrer ce même jour afin d'exposer nos inquiétudes, de porter nos exigences. Les 17 millions de retraités pourraient y voir une forme de mépris si vous refusiez une nouvelle fois d'être reçus.

Monsieur le Président de la République, nos organisations syndicales et associations vous sollicitent pour une rencontre ce 17 novembre.

Dans l'espoir d'être reçu, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Francisco Garcia (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)